



# **La planification communautaire - Région des Laurentides**

## **Plan local d'actions MRC Thérèse-De Blainville**

**Agir ensemble et en harmonie pour améliorer  
l'intégration des personnes de 16 à 24 ans**

Penser globalement, agir localement

Septembre 2006

## **Origine et démarches de la planification communautaire 16-24 ans**

En 2004, les dirigeants d'Emploi-Québec, de Service Canada, de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux et des ministères de l'Éducation et de la Sécurité du revenu constatant la difficulté d'harmoniser les interventions auprès des jeunes en difficulté d'intégration se sont rencontrés et ont convenu « d'entreprendre une démarche de concertation élargie en partenariat avec différents organismes œuvrant auprès des jeunes afin d'améliorer leur intégration socioprofessionnelle ».

Un comité de travail formé de représentants de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ASSS), de Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), du Forum Jeunesse des Laurentides, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu, des Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) et de Service Canada a travaillé à l'élaboration de la démarche et de son contenu pour en venir à un mandat précis : la mise en place d'un plan communautaire visant la continuité des services aux jeunes de 16 à 24 ans qui a été nommé Projet 16-24.

Plusieurs objectifs étaient reliés à la mise en place de cette planification communautaire dont les trois suivants :

- établir des portraits de situation de personnes appartenant à des segments de population spécifiques;
- établir un portrait de l'offre de services spécifiques aux jeunes de 16-24 ans sans diplôme et en difficulté;
- mobiliser les différents acteurs et les amener à travailler ensemble pour mettre en place le plan communautaire.

Diverses activités de consultation, tant avec des groupes de jeunes qu'avec des acteurs et intervenants œuvrant avec la clientèle 16-24 ans, ont eu lieu pour réaliser ce plan communautaire dont huit rencontres publiques d'une demi-journée en MRC au cours desquelles les grandes orientations et les cibles de résultats prioritaires ont été définies.

Quelques mois plus tard, on a procédé à une autre rencontre des intervenants, ceux qui avaient pris part à la première rencontre publique, dans chaque MRC des Laurentides en vue d'établir le plan local d'actions pour chacune d'elles qui identifie des objectifs spécifiques à atteindre selon le territoire de chacun et des moyens et actions pour y arriver.

Le comité des partenaires 16-24 ans Laurentides composé de l'Agence des services de santé et des services sociaux des Laurentides, de Service Canada, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, division Laurentides, d'Emploi Québec Laurentides et du Forum jeunesse des Laurentides a confié au Forum jeunesse des Laurentides la dernière étape de la planification communautaire soit la mise en place des plans locaux d'actions et la diffusion de ceux-ci aux divers intervenants qui ont participé à cette planification communautaire.

## **Orientation commune pour l'ensemble des territoires**

Une priorité et orientation commune à l'ensemble des territoires des Laurentides est ressortie lors de ces rencontres publiques et a été validée par les participants. Le plan communautaire et les plans locaux d'actions s'inspirent de cette priorité pour améliorer la situation face à l'intégration des 16 à 24 ans. Cette priorité est : mettre au centre des préoccupations de la collectivité (individus et organisations des divers milieux) des processus d'intégration des jeunes de 16 à 24 ans pour que davantage de jeunes de 16 à 24 ans choisissent les réalités et les territoires des MRC de la région des Laurentides pour bâtir leurs projets de vie.

De plus, on a aussi suggéré que l'inclusion de processus d'intégration des personnes de 16 à 24 ans devienne une condition sine qua non de reconnaissance de la compétence des promoteurs de projets à recevoir du financement public pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'intégration des 16 à 24 ans des différents territoires de la région des Laurentides

On veut également que les personnes de 16 à 24 ans qui participent à des parcours d'intégration apportent leur contribution à la société plutôt que d'être de simples récepteurs d'aide.

## Composantes d'action

- ❑ Les outils appropriés pour réussir : l'établissement de liens de confiance et un travail d'accompagnement soutenu
- ❑ Le défi à relever : le temps consacré à l'accompagnement
- ❑ L'enjeu communautaire des Laurentides : le développement d'une volonté commune de travailler de concert sur la dimension de l'intégration

## Conclusion

À ce jour, en octobre 2006, les plans locaux d'actions sont définis pour chaque MRC selon les caractéristiques propres à son territoire. Des objectifs clairs sont identifiés et plusieurs représentent de bons défis à relever pour qu'enfin les jeunes de 16 à 24 ans vivant des difficultés d'intégration soient soutenus, mieux encadrés et surtout que leurs idées et opinions soient prises en considération et qu'ils puissent faire partie du développement futur de la société. Des actions et des moyens sont proposés pour atteindre les objectifs, mais un seul fait demeure, ces plans d'actions, les plus complets et précis soient-ils, ne peuvent se réaliser sans la mobilisation et l'engagement des différents et nombreux acteurs du milieu. Sans la participation soutenue et harmonieuse de ces acteurs socioéconomiques, politiques, institutionnels ainsi que des efforts de la collectivité, les jeunes de 16 à 24 ans auront toujours du mal à s'intégrer dans la société.

Maintenant que les plans d'actions sont diffusés et redistribués dans chaque MRC, il n'en tient qu'à elles et à leur communauté de donner une suite à ce riche travail amorcé lors de rencontres de concertation. Des actions peuvent déjà être entreprises à court terme et qui apporteront un résultat presque immédiat, tandis que d'autres s'échelonneront sur du moyen et long terme et demanderont peut-être une plus grande volonté de réussir et des investissements financiers plus grands.

Trois façons de considérer le plan communautaire :

- ❑ concevoir la mise en place du plan communautaire comme un chantier mobilisateur
- ❑ intégrer dans le plan communautaire un volet de sensibilisation à la « cause »
- ❑ implanter et animer le plan communautaire de façon à ce que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur les plans social qu'économique

Organismes jeunesse, organismes sociocommunautaires, organismes de développement économique et de l'emploi, établissements scolaires ou de santé, travailleurs sur le terrain, regroupements de gens d'affaires et tous les autres, relevons nos manches et travaillons en étroite collaboration pour offrir à tous ces jeunes, qui le méritent bien, des services appropriés et surtout en continuité l'un de l'autre.

Voici le plan d'actions de votre MRC.

---

### Légende

- \$ Petit à moyen investissement
- \$\$ Gros investissement
- \$\$\$ Très gros investissement

**Leviers spécifiques pour agir sur l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans en MRC Thérèse-de-Blainville**

- ❑ Développer des approches communautaires multipartenaires d'intégration ayant comme finalité l'accueil des 16 à 24 ans de tous les profils.
- ❑ Développer des plateaux de travail adaptés et des plateformes d'arrimage valorisantes pour permettre aux jeunes sortis de l'école sans diplôme de vivre des expériences et de réfléchir, à partir d'expériences, à ce qu'ils aimeraient comme projets de vie.
- ❑ Dépasser et renforcer l'impact du travail accompli sur la base d'arrangements ponctuels entre les intervenants et installer une dynamique du faire ensemble qui passe par des ententes ou des protocoles établis aux échelons décisionnels supérieurs des organisations à partir d'une volonté commune d'intégration des 16 à 24 ans.
- ❑ Décloisonner les univers et faire des suivis intersectoriels et lors des étapes de passage pour assurer une continuité dans l'accompagnement des jeunes en parcours d'intégration (*ressources requises*).
- ❑ Se doter d'un plan de mobilisation et d'action et amener chacun des adultes du milieu à prendre conscience de son rôle comme acteur d'intégration, notamment les gens d'affaires, entrepreneurs, commerçants, employeurs et acteurs municipaux.
- ❑ Mobiliser spécifiquement les employeurs afin qu'ils remplissent un rôle actif dans le développement de la relève et l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans.

<b>Cible de résultats # 1</b>				
<b>Agir en continuité</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions-Moyens</b>	<b>« Acteurs » concernés /à impliquer</b>	<b>Résultats et échéance</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
1. Travailler ensemble pour faire augmenter les enveloppes budgétaires totales consacrées aux actions d'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans	❖ Défendre et maintenir une continuité en termes de relation soutenue dans le temps et d'espace en faveur du jeune	Membres de la Table Jeunesse 13-25 et leurs « patrons »  Commission scolaire Formation des adultes au Collège Lionel-Groulx		Connaître et suivre l'évolution des besoins  Établir des liens durables avec chacun des jeunes  Agir préventivement et proactivement  Une Offre juste à temps et sur mesure (au rythme des jeunes)
2. Transmettre à l'élève en cheminement de formation le « comment se vendre »	❖ Simulation d'entrevues au Collège Lionel-Groulx – formation des adultes ❖ Atelier sur comment se présenter et s'exprimer		Court à moyen terme \$  Court terme \$	
3. Introduire des modulations qui permettent au jeune de poursuivre la formation à son rythme sans pénalités.	❖ Programmes à temps partiel et par module		Moyen à long terme \$	
4. Proposer des cheminements de formation adaptés aux élèves qui ont des incapacités d'étudier à temps plein en raison de problèmes de santé, psychologiques ou autres	❖ Remise d'attestations de compétences ou d'aptitudes à la suite d'un stage de travail ou d'une expérience scolaire, professionnelle ou bénévole significative si un jeune ne peut faire un DES ou DEP		\$	
5. Avoir plus de ressources sur place (API, travailleur social, infirmière, etc.)				
6. Ouvrir des espaces de discussions pour assurer une certaine « cohabitation » entre les jeunes et le reste de la communauté et ouvrir des lieux de conciliation, de médiation et de réflexion (ex. : projet Équité)	❖ Programme <i>Prends ta place</i> ❖ Organisation de rencontre, débat, face à face entre les jeunes et le reste de la communauté pour entendre la vision de chacun sur des thèmes donnés	Forum jeunesse	Court et moyen terme  Moyen et long terme \$	

**Planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes de 16 à 24 ans - Plan local d'action de la MRC Thérèse-de-Blainville**

<b>Cible de résultats # 1</b>				
<b>Agir en continuité</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions-Moyens</b>	<b>« Acteurs » concernés /à impliquer</b>	<b>Résultats et échéance</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
7. Travailler ensemble de façon à réussir l'arrimage entre les différents services dans la pratique de tous les jours	❖ Chantiers d'accompagnement prévus dans la Stratégie jeunesse ❖ Tournée d'information sur le chantier d'accompagnement des CJE par des intervenants dans les écoles et centres de formation ❖ Association avec la Chambre de commerce et les jeunes qu'ils ont recrutés pour le programme... Leur expliquer le chantier d'accompagnement	Carrefour jeunesse emploi	Moyen terme	
8. Organiser le réseautage et planifier la mise en marche d'approches d'action tel les Chantiers d'accompagnement afin que le programme soit ajusté aux besoins des jeunes localement et se mettent concrètement en route maintenant			Court et moyen terme \$	
9. Concerter les différents acteurs jeunesse pour créer des partenariats solides et pour planifier et dévoiler une vision commune de l'intégration socioprofessionnelle des 16-24 ans	❖ Circulation des procès verbaux pour découvrir des argumentaires pour soutenir l'intégration des jeunes ❖ Prendre conscience que les services de certains acteurs centraux en matière Jeunesse, tel les CJE, fonctionnent déjà à pleine capacité et planifier des relais avec d'autres acteurs pour éviter que les temps d'attente pour les jeunes ne s'étirent pas (ex. : CONNEXION COMPÉTENCE : les jeunes sont déjà en attente pour le début du prochain projet en octobre 2006)		Court terme	
10. Agir sur les multi-problématiques en comblant les besoins de base des jeunes	❖ Conscientisation des décideurs sur l'importance d'avoir des ressources tels les travailleurs de rue en donnant des résultats concrets et les bienfaits apportés par ces personnes à la jeune clientèle pour qu'ils augmentent les budgets attribués à ce poste	Moyen à long terme		

<b>Cible de résultats # 2</b>				
<b>Mettre en place un processus de vigie (veille) pour assurer le développement d'une pratique d'intégration inclusive des personnes de 16 à 24 ans</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions-Moyens</b>	<b>« Acteurs » concernés /à impliquer</b>	<b>Résultats et échéance</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
1. Étudier les besoins les plus criants des jeunes en matière d'intégration socioprofessionnelle, préciser le rôle et le fonctionnement d'une vigie et déterminer le modèle pertinent de vigie à mettre en place et les modalités de mise en service	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inventaire de l'offre (services, acteurs, intervenants et programmes) de services dans la MRC et distribution d'une copie à chaque organisme en plus de diffuser sur le Web</li> <li>❖ Suivi régulier, aux trois mois, de la Table jeunesse avec les MDJ, travailleurs de rue et tout autre intervenant jeunesse pour se tenir au courant des réalités des jeunes et pour faire face aux problématiques émergentes en matière d'intégration socioprofessionnelle</li> </ul>	<p>CLE, Chambre de commerce</p> <p>S'inclure soi-même</p> <p>Jeunes</p>	Court à moyen terme \$	Rencontres 2 fois l'an
2. Renouveler les pratiques d'intégration des organismes ayant les jeunes comme clientèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création d'un groupe de jeunes issus de diverses strates (étudiant, travailleur, chômeur, décrocheur, handicapé, parent) qui désirent changer certaines réalités des jeunes et qui sont prêts à donner leur opinion plusieurs fois par année pour faire évoluer et améliorer l'intégration socioprofessionnelle de leurs pairs</li> <li>❖ Campagne régionale sur l'implication des jeunes</li> <li>❖ Programme <i>Prends ta place</i></li> <li>❖ Adaptation du programme <i>Ma place au soleil</i> pour un plus grand nombre de personnes</li> </ul>	<p>Table jeunesse, intervenants jeunesse</p> <p>Forum jeunesse</p>	Moyen terme \$	<p>Des « aidants » responsables des conséquences de l'agir ou du laisser faire</p> <p>Passer du « je » à l'agir ensemble et en harmonie</p>
3. Organiser le partage des informations à l'intérieur des organismes et entre les organismes	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place, dans chacune des organisations de travail, d'un mécanisme de rencontre d'équipe périodique pour s'informer et informer (faire entrer le terrain et faire sortir l'organisation) et décider des actions à poser pour s'assurer que les personnes à informer et les décideurs sont informés et en mesure d'utiliser les informations</li> </ul>			
4. Poursuivre la réflexion et la recherche de solutions pour travailler à l'améliorer de l'intégration socioprofessionnelle des personnes de 16 à 24 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rencontres-ateliers interactifs biannuels des différents intervenants pour faire émerger des idées et des moyens de mise en œuvre de projets dédiés à l'intégration</li> <li>❖ Rencontre, suivi semestriel de la Table jeunesse avec des jeunes pour voir l'évolution des actions</li> </ul>			
5. Augmenter la capacité des acteurs à agir comme entrepreneurs sociaux et à assurer la mise en œuvre des plans d'actions				

<b>Cible de résultats # 2</b>				
<b>Mettre en place un processus de vigie (veille) pour assurer le développement d'une pratique d'intégration inclusive des personnes de 16 à 24 ans</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions-Moyens</b>	<b>« Acteurs » concernés /à impliquer</b>	<b>Résultats et échéance</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
6. Accueillir un maximum d'intervenants auprès des jeunes autour des lieux de concertation pour les jeunes	❖ Association avec des groupes d'ainés pour qu'ils dévoilent leur vision des jeunes et pour leur apporter une aide	Groupes d'ainés	Court et moyen terme \$	
7. Donner de la visibilité à la cause et à la volonté du milieu d'y travailler	❖ Présence aux Salons jeunesse et aux salons de l'éducation			
8. Influencer les décisions touchant à la place des jeunes comme citoyens du territoire et à leur participation au projet social et communautaire (de la collectivité d'appartenance)	❖ Campagne régionale sur l'implication des jeunes (jeunes et organismes)	Forum jeunesse	Moyen à long terme Court et moyen terme \$	
	❖ Programme <i>Prends ta place</i>	Municipalités		
	❖ Mentorat, compagnonnage en entreprise			
	❖ Activités de réseautage, de stage en milieu de travail ou de salon de l'emploi pour les jeunes dans un lieu public ou dans des écoles (semaine d'information dans les écoles)			
	❖ Ateliers d'expression		\$	
	❖ Ateliers d'estime de soi qui débouchent sur un projet de fierté et d'accomplissement		Court à long terme \$	
9. Mettre en fonction des lieux de médiation jeunes et collectivités (Ex. : sur le modèle de justice alternative ou de médiation de quartier)	❖ Consultation publique avec des témoignages		Moyen à long terme \$\$	
	❖ Activités de réseautage		Court et moyen terme \$	
	❖ Conférence, atelier sur la médiation			
	❖ Service de médiation dans les écoles ou dans des quartiers			
10. Faire évoluer les attitudes des jeunes et des autres à l'égard des jeunes / sortir des préjugés et arrêter d'interpréter ou de prêter des intentions sans savoir	❖ Activités jeunes-ainés, échange de services, partage de talents et de connaissances entre eux (vivre aujourd'hui et vivre il y a 50 ans...)		Moyen terme	
11. S'occuper du marketing social de l'intégration des jeunes	❖ Formules de Chantier d'accompagnement pour remotiver les intervenants			